

## INDEX ANALYTIQUE

- ADRESSE
- lieu de travail, 34-35
- AGENT D'INFILTRATION
- apparence lors des événements, 26
  - explication de son apparence, 26-27
  - général, 25-27
  - port de la barbe, 25 *n.20*
- AGENT DE LIAISON, 32
- AJOURNEMENT
- conditions d'octroi, 33
  - nombre d'ajournements, 33-34
  - remises, 32 à 34
- ANTÉCÉDENTS
- infraction disciplinaire (policier), 125 *n.140*
  - référence aux antécédents de l'accusé, 39 *n.37*
- APPARENCE
- accusé, de l', 26
  - agent d'infiltration, 25-27
  - arme de service, 25
  - bijoux, 24
  - cigares, 24
  - démarche, 17-18, 20-22
  - stylos, 24
  - témoin féminin, 25
  - tenue vestimentaire, 16, 23
    - agencement, 23
    - sobre, 23-24
    - uniforme, 16
    - vêtements civils, 16, 24
- ARGUMENTER
- argumenter avec les avocats, 153
  - inviter le témoin à argumenter, 153-154
- ARME
- Voir Apparence
- ASSIGNATION
- Voir Subpoena
- BARBE
- Voir Agent d'infiltration
- CHARTRE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS
- protection de la loi, 36
  - remises trop fréquentes, 33, 34
- CHEVEUX
- Voir Agent d'infiltration
- COMMUNICATION NON VERBALE
- définition, 15
  - importance, 11
    - en appel, 12
    - en première instance, 12
- COMPORTEMENT
- changement brusque, 20, 22
  - corridor, 35, 36, 37
  - importance, 15, 126-127
  - Voir Maintien
- CONCLUSIONS
- Voir Témoignage
- CONTRE-INTERROGATOIRE
- but, 123 et s., 124-125
  - contradictions avec d'autres témoins, 147-148
  - détails, 130
  - faits sur lesquels le témoin ne croyait pas devoir témoigner, 150
  - importance, 123

## COMMENT DÉPOSER DEVANT LES TRIBUNAUX

---

- infractions disciplinaires du policier, 125 *n.140*
  - notes
    - contre-interroger sur les notes, 116-118
    - production des notes, 116
  - questions suggestives, 47-50, 127-130
  - techniques, 134 et s.
    - général, 134
    - Avez-vous discuté des faits de la cause?, 152
    - Est-il possible que?, 153
    - en se tenant près du témoin, 140
    - debout à l'arrière du témoin, 139-140
  - transcriptions, à partir des, 157, 158
  - valeur d'un, 126-127
- COUR**
- Nomenclature des cours de première instance en criminel, 8 *n.1.1*
- COURONNE**
- Voir Poursuite
- CRÉDIBILITÉ**
- facteurs à considérer, 9, 12-13, 67, 89, 91, 112-113, 160
  - protection de la loi, 36
- DATE D'AUDITION**
- disponibilité, 32-33
  - fixation de la date, 32
- Voir Ajournement; Subpoena
- DÉCLARATION**
- Voir Vocabulaire
- authenticité, 70 et s.
  - linguiste, 71
  - voir-dire requis, 39 *n.37*, 70, 84
- DÉCORUM**
- comment s'adresser au juge, 34
  - comment s'adresser aux avocats, 34
  - familiarité, 34
  - général, 19, 32
- DÉFENSE**
- approche amicale, 20, 141-144
  - consultation des notes, 116-119
  - discuter avec la défense, 42-43
  - négocier avec la défense, 43
  - prémisses avancées par la, 131, 135-137, 155-156, 158
  - rôle, 126-127, 159
- DÉLAIS**
- procès, 33, 34
- DÉSASSIGNATION**
- Voir Ajournement
- DOCUMENTS**
- Voir Dossier
- n'apporter que les documents essentiels, 46
  - regards indiscrets sur les, 140
- DÉTAILS**
- contre-interrogatoire sur un, 134-135
  - en contre-interrogatoire, 130
  - filature, 87
  - général, 127
  - habillement, détails dans l', 23
- DOSSIER**
- comment le tenir, 18
  - discuter du, 42
  - dossier de police, 119-121
  - propreté du, 18
- ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE**
- Voir Voix
- ENDROITS**
- précisions quant aux endroits, 87-88
- Voir Filature
- ENQUÊTEUR**
- codes entre enquêteur et témoin, 46
  - conseiller la poursuite quant à l'ordre des témoins, 38
  - présence dans la salle d'audience, 35 *n.34*
- ENREGISTREMENT MÉCANIQUE**
- général, 139 *n.147*
  - identification d'une voix, 91
  - nécessité de parler fort, 28
- ERREUR**
- admettre une, 58-59
  - induire le témoin en, 155-159

## INDEX ANALYTIQUE

---

### FILATURE

- croquis (photo), 87
- description des endroits, 87-88
- directions, 87
- exposé de la technique, 86-87, 88
- prise de notes, 106-108
- véhicule de surveillance, 88

### FLATTERIE

- compréhensif, 141-142
- qualités professionnelles du témoin, 142-144

### INFORMATEUR

- informer la poursuite, 38
- privilège, 38 n.36.1

### JURY

- choix, 18
- communication avec, 37

### MAINTIEN, 16-19

- comportement à la barre des témoins, 20
- en quittant la barre des témoins, 20
- en quittant la salle d'audience, 20-22
- en se rendant à la barre des témoins, 17-18
- gestes nerveux, 19
- mâcher gomme, 19
- mains dans les poches, 19
- relâchement, 10-20
- tenue, 18-19

### MÉMOIRE

- influencée par la forme de la question, 128-129
- rafraîchir,
  - à partir de notes (Voir Notes)
  - à partir de photos, 101
  - à partir de témoignages antérieurs, 45-46, 114
  - à partir du témoignage d'autres témoins, 149

### MENACES

- au témoin, 144

### NERVOSITÉ

- cours de parole publique, 160
- familiarisation avec les lieux, 22-23

- gestes nerveux, 19
- lecture d'un document, 20
- parler fort, 28
- sourire nerveux, 19-20
- tremblement, comment l'éviter, 20

### NOTES

- acceptation des notes d'un tiers, 105, 106
- aide-mémoire, 114
- brouillons, 103-104
- calepin relié, 103
- calepin unique par dossier, 103
- complètes, 99, 101
- confection, 97 et s.
- conjointes ou communes, 108 et s.
- consultation des notes, 113
- consultation par la défense, 116-119
- contemporaines, 102
- copier celles d'un autre, 111-112
- dossier de police, 119-121
- éléments disculpatoires, 99-100
- filature (prise de notes), 106-108
- général, 97 et s.
- identification des voix (écoute électronique), 59-61, 92
- importance, 99
- lecture des notes, 115
- magnétophone (utilisation d'un), 101, 102
- mémorisation, 115
- personnelles, 104
- production des notes, 116-119
- rafraîchir la mémoire à partir des notes, 45, 98, 114, 120-121
- réponse en fonction des notes, 116
- similitude des notes, 112

### OBJECTIVITÉ

- attitude, 63-64
- erreur d'autres témoins, 65
- expertise sélective, 64-66
- façon de répondre aux questions, 64, 160
- général, 132-133
- mémoire sélective, 64
- notes, 99-100
- partialité, 64

### OPINION

- identification d'une voix, 89, 94
- témoignage d'opinion, 77 et s.

## COMMENT DÉPOSER DEVANT LES TRIBUNAUX

---

### OPPOSITION

- attentif à l'opposition, 41
- interrompre le témoignage, 40-41
- pause, 40-41, 54
- répétition de la question après l'opposition, 41

### OUI-DIRE

- exceptions, 83 et s.
  - création de nouvelles exceptions, 84
  - paroles de l'accusé, 84
- général, 80 et s.

### PIÈCES À CONVICTION, 151

- examen, 45-131-132
- nombre, 45
- préparation, 45

### PLANS ET CROQUIS

- filature, 87
- général, 149-150

### POURSUITE

- animosité face à la poursuite, 57-58
- consultation préalable de la poursuite, 38-39, 84, 160
- manque d'expérience de la poursuite, 41
- manque de préparation du témoin, ne peut parer au, 39
- négociation avec la défense, 43
- opposition, 41, 56, 88, 134, 137, 149, 156
- ordre de présentation des témoins, 38
- ordre de présentation de la preuve, 39
- questions non suggestives, 47 et s.
  - exception, 48
  - générales, 49
  - sous-questions, 49
- questions suggestives, 48, 98
- réponse aux questions de, 57

### PREUVE

- ordre de présentation, 39
- présenter toute la preuve, 50

### PRONONCIATION

- général, 28-29
- identification d'une voix, 96

- mauvaise prononciation du nom du témoin, 138-139

### PROTECTION DE LA LOI

- but, 36
- commission d'enquête, 36
- crédibilité, 36
- quand la demander, 36

### QUESTION

- article défini, 128
- blanc de mémoire, 51-52
- bonne foi, 155-156
- comprendre la question, 51
- concision, 58, 74, 130
- hésitation, 53-55, 152
- ignorer la réponse, 51
- libellé, 128-130
- non suggestive, 47 et s.
  - exception, 48, 98

### Voir Notes

- pause, 40-41, 54
- précisions lorsque requises, 53, 58, 136-137
- prémisses de la défense, 131, 135-137, 155-156, 158
- question évidente, 131
- répétition de la question, 53, 56, 146
- répondre à la question posée, 54
- répondre avec sérieux, 57
- répondre par «oui» ou par «non», 58, 73, 74, 130, 136-137
- suggestives, 47-50, 127-130
  - libellé de la question, 127-130
  - par la poursuite, 48, 98

### Voir Vocabulaire

### SALLE D'AUDIENCE

#### Voir Maintien

#### Voir Témoin

- disposition, 30 *n.25*
- se familiariser avec la, 22-23

### SERMENT

- affirmation solennelle, 62-63
- comment prêter serment
  - au Canada, 18, 62
  - aux États-Unis, 62 *n.55.1*

## INDEX ANALYTIQUE

---

- dire toute la vérité, 63, 132-133
  - refus de prêter serment, 8, 9
  - respect du serment, 61
- SILENCE
- longs silences de la défense, 146-147
- SINCÉRITÉ
- Voir Serment
- SOBRIQUET, 139
- SUBPOENA
- but, 7
  - contenu, 7
  - date et heure de l'audition, 7, 32
  - duces tecum, 8
  - durée de l'assignation, 8
  - sanction en cas de non-respect, 7, 8-9
- TÉMOIGNAGE
- antérieur, 45-46, 114
  - en appel, 8
  - assis, 18
  - but, 47
  - concis, 58, 130
  - conclusions, 85, 86
  - crédible, 113
  - debout, 18
  - dispenser de rendre, 34
  - exposé préliminaire, 47, 86, 88
  - fabrication, 53, 66
  - humour, 56
  - importance, 5
  - interprète, 53
  - langue du, 53
  - opinions, 77 et s.
  - pause, 40-41, 54
  - pertinence, 58
  - préparation, 6, 45-48, 113-114, 124
  - refus de rendre, 8, 9
  - révéler toute la preuve disponible, 50
  - stratagème, 46
- TÉMOIN
- admettre l'évidence, 131
  - admettre une erreur, 58-59
  - adresse, 34-35
  - appel (en), 8
  - arrogant, 56
  - attente dans le corridor, 35-37
  - attentif aux objections, 41
  - attentif aux questions, 51, 137, 138, 156, 159
  - calme, 55, 146
  - codes, 46, 69
  - communication avec le jury, 37
  - convocation, 7-9
  - cour, témoin de la, 7, 42
  - craquer, 126
- Voir Crédibilité
- demeurer dans la salle d'audience, 21
  - description signalétique, 34-35, 138-139
  - discuter des faits de la cause, 152, 153
  - dispenser un, 34
  - disponibilité, 32-33
  - distraction, 138, 140, 146
  - exclusion, 35
  - excusé, 8
  - hésitation, 53-55
  - humour, 56
  - identification d'une voix
- Voir Voix
- libéré, 8
  - menaces, 144
  - négocier avec la défense, 43
- Voir Nervosité
- nier l'évidence, 131-132
- Voir Objectivité
- ordinaire, 77 et s.
  - ordre de présentation, 38
  - patience, 55
  - ponctualité, 32
  - prémisses de la défense, 131, 135-137, 155-156, 158
  - présentation de toute la preuve disponible, 50
  - qualités, 41-42
  - relations avec la défense, 42-43
  - relations avec la poursuite, 38-42
  - répondre à la question posée, 54
- VÊTEMENTS
- Voir Apparence
- VOCABULAIRE
- choix des mots, 66, 68
  - contagion sémantique, 67

## COMMENT DÉPOSER DEVANT LES TRIBUNAUX

---

– distance, 76

Voir Filature

– heures, 75-76

– identification d'une voix, 96

– jargon policier, 69

– langage efficace (powerful speech), 68

– langage inefficace (powerless speech), 67, 68

– libellé d'une question, 127-130

– neutre, 73

– paroles de l'accusé, 70

– persuasion sémantique, 66

– précis, 66, 73, 75, 88

– termes connus, 66

– termes du milieu, 69

VOIX

– caractéristiques, 92-96

– débit, 29

– écoute électronique, 59-61, 88-96

– enregistrement mécanique, 28, 91, 139  
*n.147*

– général, 27 et s.

– identification des voix, 59-61, 79, 88-96

– particularités de la conversation, 96

– prononciation, 28-29, 96, 138-139

– ton, 27-28

YEUX

– général, 29-31

– regarder le juge ou le jury, 30